

2016-0275
2016-07-21

**Fiesta 2.0 Herbicide Pour Mauvaises Herbes a Feuilles Larges Pour Les
Pelouses
Prêt à la pulvérisation
Solution**

DOMESTIQUE
CONCENTRÉ
HERBICIDE SÉLECTIF

GARANTIE : Fer (présent sous la forme de FeHEDTA) 2,0 %

N° D'HOM. : 32390 L.P.A.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'USAGE
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
SENSIBILISANT POSSIBLE POUR LA PEAU

CONTENU NET : 100ml - 1 Litre

Détenteur de l'enregistrement :
W. Neudorff GmbH KG
An der Muhle 3, Postfach 1209
D-31860 Emmerthal, Allemagne
www.neudorff.com

Agent au Canada :
Eco-Care Technologies Inc.
8233 Thomson Pl,
Saanichton, CB V8M 1S1
Téléphone : 250-652-5510

Pour usage sur parterre de pelouse composé d'un ou plusieurs incluant pâturin des prés, ray-grass vivace et fétuque (fétuque élevée, fétuque rouge gazonnante et/ou fétuque rampante) pour supprimer ou réprimer les mauvaises herbes à feuilles larges.

PARASITES/SITES :

Supprime les mauvaises herbes de pelouse suivantes : pissenlit, pâquerette, agoséride glauque, trèfle rampant, luzerne lupuline, chardon vulgaire, chardon des champs, mouron des oiseaux, renoncule rampante, véronique élancée, plantain lancéolé, plantain à grandes feuilles (répression seulement), géranium à feuilles molles, géranium sauvage, sparganium de pelouse, mousse et algue.

DIRECTIVES D'APPLICATION :

<p>[ILLUSTRATION] Brancher :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Brancher le pulvérisateur au tuyau d'arrosage. • Ouvrir l'eau.
<p>[ILLUSTRATION] Pulvériser :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour débiter la pulvérisation, pointer la buse vers l'endroit à traiter. • Avec le pouce, glisser la commande complètement vers l'avant en position de marche (ON). • Pulvériser uniformément sur la surface mesurée au taux de 100 à 400 mL/m². Le taux standard à pulvériser est 200 mL de pulvérisation/m²; utiliser le taux plus élevé (400 mL de pulvérisation/m²) sur les mauvaises herbes vivaces tenaces suivantes : plantain à grandes feuilles (répression seulement), renoncule rampante et chardon des champs. Pour le chardon des champs, on obtiendra les meilleurs résultats lorsque les mauvaises herbes ont moins de 15 cm de haut; deux applications peuvent être nécessaires pour les supprimer. Peut aussi être utilisé à une pulvérisation de 100 mL/m² sur la mousse, la luzerne lupuline, la véronique élancée, le géranium sauvage ou sur les jeunes pousses de mauvaises herbes de pissenlit, de pâquerette, d'agoséride glauque ou de trèfle rampant. Une deuxième application ce taux peut être nécessaire pour supprimer ces mauvaises herbes.
<p>[ILLUSTRATION] Arrêter :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour ARRÊTER la pulvérisation, glisser la commande vers l'arrière en position d'arrêt (OFF). • Fermer l'eau. • Libérer la pression de l'eau en glissant la commande à la position « eau » (WATER), jusqu'à ce l'eau s'écoule goutte à goutte. Glisser ensuite la commande vers l'arrière à la position d'arrêt (OFF). • Débrancher le pulvérisateur du tuyau d'arrosage.

MODE D'EMPLOI :

BIEN SECOUER AVANT L'USAGE. Un litre de produit traitera entre 22,5 et 90 m² (242 et 968 pi²). Une couverture uniforme est importante. Arroser la pelouse 24 heures après chaque application. Répéter le traitement toutes les 3 ou 4 semaines au besoin, jusqu'à 4 applications par an. Pour le traitement localisé, pulvériser les mauvaises herbes jusqu'à ce que le feuillage soit détrempé, juste au point de l'écoulement.

Des signes visibles de la suppression peuvent apparaître quelques heures après l'application. Les mauvaises herbes sensibles, les mousses ou les algues traitées deviendront brunes ou noires. De temps en temps, les brins d'herbe de pelouse peuvent s'assombrir après le traitement, cependant, l'herbe récupérera après quelques jours à plusieurs semaines. Le traitement risque de tacher le feutrage racinaire (herbe morte sous la pelouse), ceci n'affectera pas la santé de l'herbe.

Précautions d'utilisation : Ne pas appliquer sur de l'herbe desséchée. S'assurer que la pelouse est adéquatement arrosée avant l'application. Ne pas appliquer pendant la journée, lorsque la température dépasse 30 °C. Ne pas appliquer sur des gazons d'agrostis scabre. Si l'on n'est pas certain de la sensibilité de l'herbe, faire un essai de pulvérisation sur une petite partie de la pelouse. Ne pas appliquer sur les zones nouvellement ensemencées avant au moins quatre semaines suivant l'apparition des premières pousses de gazon. Éviter de pulvériser les plantes désirables. Si des plantes ou des endroits désirables sont accidentellement pulvérisés, les rincer immédiatement à l'eau. Pour éviter toutes taches, attendre que l'endroit traité sèche avant de pénétrer. Ne pas appliquer si la pluie est censée tomber dans les 3 heures suivant l'application. Ne pas arroser dans les 3 heures suivant l'application. Ne pas appliquer plus de 4 fois par zone par an. NE PAS contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

PRÉCAUTIONS :

ATTENTION : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Cause une légère irritation des yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Se laver les mains soigneusement avec de l'eau et du savon après la manutention et avant de manger, de boire et de mâcher de la gomme ou du tabac. Porter des gants imperméables pendant l'application et lors du mélange, du chargement et des activités de réparation et de nettoyage. ÉVITER TOUT contact avec les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas pénétrer ou permettre à quelqu'un de pénétrer dans les endroits traités avant que le produit ait séché. Le contact prolongé ou fréquemment répété avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion :

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter symptomatiquement.

ENTREPOSAGE :

Ranger ce produit dans son contenant original et conserver dans un endroit sécurisé, hors de l'atteinte des enfants et des animaux domestiques. Conserver tout matériel non utilisé hermétiquement fermé, dans le contenant original seulement, à l'écart de toute flamme nue. Craint le gel. Pour éviter la contamination conserver ce produit à l'écart de la nourriture pour les humains ou les animaux.

ÉLIMINATION :

Ne pas réutiliser le contenant vide. Jeter le contenant vide avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou partiellement utilisés doivent être jetés dans des endroits provinciaux ou municipaux conçus pour l'élimination des déchets dangereux.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.



[DÉCLARATIONS FACULTATIVES :

HERBICIDE SÉLECTIF POUR MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES

Fabriqué avec du fer

Les personnes et les animaux domestiques peuvent pénétrer dans l'endroit traité après séchage de la pulvérisation.

Aucune odeur désagréable

Détruit les mauvaises herbes mais pas les pelouses

Résistera au délavage par la pluie dans les 3 heures

Résultats visibles en quelques heures

(1 Litre) traitera jusqu'à 90 m^2 (968 pi^2)

- Pulvériser les mauvaises herbes jusqu'au point de ruissellement
- Une deuxième application peut être nécessaire]